



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## taxe générale sur les activités polluantes

Question écrite n° 113604

### Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les inquiétudes soulevées par la modification des taux de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) telle que prévue à l'article 24 de la loi de finances rectificative 2006. Cette augmentation entraînera une hausse de prix dans le secteur des lessives et détergents comprise entre 5 et 8 % pour les collectivités publiques et 6 % pour le grand public. Il lui demande si une modulation de la hausse de la TGAP étalée dans le temps ne pourrait pas être privilégiée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Étienne Mourrut](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113604

**Rubrique :** Impôts et taxes

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 décembre 2006, page 13126